

**VILLE
D'ARS-SUR-MOSELLE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Moselle
Chef lieu de canton



Battues de chasse

Lot n° 01

Saison 2019 / 2020

L'adjudicataire du lot n° 01 de la chasse d'ARS-SUR-MOSELLE indique ci-après son calendrier des battues pour la saison 2019/2020.

Tous les samedis, dimanches et jours fériés

jusqu'au samedi 1^{er} Février 2020

de 8 h 00 à 17 h 00

sur tous les lots (chasses communale et domaniale)